



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
 X^e CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers
 En exercice : 29
 Présents : 18
 Votants : 23
 Date de la convocation : 5 juillet 2012

N° 12.07.11.04

L'an deux mille douze et le onze du mois de juillet, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme SANTONJA, M. COMBE, Mmes LABORDE, ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, MM BOUISSEREN, CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, MM SAUVAN, LE NGUYEN, Mlle CROS, MM TALBOT, MUNOZ, FÉVRIER, BOUSQUEL.

PROCURATIONS : M. CONTE en faveur de M. SAUVAN
 M. ALLOUCHE en faveur de Mme ROMÉRO
 Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme CARRETIER
 Mlle VAN ELST en faveur de Mme CHABLE GAUZY
 M. SAVY en faveur de M. BOUSQUEL

ABSENTS : MM PAUL, CARILLO, Mmes TARAYRE, BOULANGÉ, FONS VINCENT
 M. PLANCHERON

AVENANT N°6 du MARCHE

LOCATION ET MAINTENANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Rapporteur : M. BOUISSEREN

Il est rappelé au Conseil municipal que par délibération n° 109 en date du 15/12/2008, il a autorisé Madame le Maire à signer le marché des lots 2, 3, 4, 5 et tout acte s'y rapportant pour le marché «location et maintenance de la flotte automobile»

Le Conseil municipal a autorisé, par délibération n° 26 du 06/04/2009, Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché.

Le Conseil municipal a autorisé par délibération n° 129 du 07/06/2010, Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché.

Le Conseil municipal a autorisé, par délibération n° 11.02.14.10 du 14/02/2011, Madame le Maire à signer l'avenant n°3 du marché.

Le Conseil municipal a autorisé, par délibération n° 11.05.30.18 du 30/05/2011, Madame le Maire à signer l'avenant n°4 du marché

Le Conseil municipal a autorisé, par délibération n° 11.09.08.16 du 08/09/2011, Madame le Maire à signer l'avenant n° 5 du marché

L'avenant n° 6 porte sur la modification du kilométrage souscrit qui passe de 60 000 kms à 90 000 Kms pour le véhicule :

- RENAULT KANGOO AC-300-DL soit différence en plus de 53,72 €
- 34990 JUVIGNAC – Tél. 04 67 10 42 42 – Fax : 04 67 10 40 49
www.ville-juvignac.fr

- RENAULT KANGOO AA-075-ER soit différence en plus de 55,77 €

Ce contrat modifié induit une augmentation de 109,49 Euros TTC/mois

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Le Maire



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 12.07.2012
et publication
le 17.08.2012

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : AVENANT N.6 DU MARCHE - LOCATION ET MAINTENANCE DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Date de transmission de 17/07/2012

l'acte :

Date de réception de 17/07/2012

l'accusé de réception :

Numéro de l'acte : 12-07-11-04 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 034-213401235-20120711-12-07-11-04-DE

Date de décision : 11/07/2012

Acte transmis par : Corinne BERNAL

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.2. MAPA

1.1.2.2. Décisions de signer les marchés et les avenants

